

F. Quesnay, *Œuvres économiques complètes et autres textes*, édités par Christine Théré, Loïc Charles et Jean-Claude Perrot, Paris, INED, 2005.

Pourquoi une nouvelle édition des œuvres de Quesnay ? Outre le fait que la belle édition procurée par l'INED en 1958 est aujourd'hui épuisée, il était nécessaire de prendre en compte les critères actuels d'édition scientifique de textes du XVIII^e siècle en révisant l'ensemble des textes publiés d'après les éditions originales et en incluant de nombreux inédits tirés, pour la plupart du fond Mirabeau des Archives nationales. Si la prétention à l'exhaustivité n'est nullement revendiquée, les éditeurs ont choisi d'accorder la priorité à la contribution de Quesnay à l'économie politique – excluant les ouvrages de médecine et de géométrie qui encadrent chronologiquement sa carrière d'économiste. Quel corpus, dès lors, fallait-il retenir, sachant que l'auteur n'a reconnu publiquement aucun de ses écrits ? Si certaines publications ne présentent aucune difficulté particulière (c'est le cas par exemple des articles « Evidence » et « Grains » publiés dans les tomes VI et VII de l'*Encyclopédie*, ou des textes publiés dans le *Journal de l'Agriculture, du Commerce et des Finances* et dans les *Ephémérides du Citoyen...*), d'autres écrits publiés du vivant de Quesnay suscitent des problèmes d'attribution ou d'établissement. Lorsqu'il existe plusieurs manuscrits pour une œuvre oubliée, les éditeurs ont donc choisi de présenter les variantes en notes (comme pour l'article « Fermiers » ou *Le Despotisme de la Chine*). Il restait dès lors à écarter les fausses attributions, et à mettre en lumière les vraies collaborations. Or si l'on suit les témoignages contemporains, Quesnay a pris part à la rédaction d'au moins deux ouvrages de ses disciples. Du Pont a fait part du rôle du fondateur de la secte des Economistes dans ses débuts et de l'importance de sa contribution à *De l'exportation et de l'importation des grains* (1764) ; Mirabeau a évoqué ce que lui doit *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* de Le Mercier de la Rivière. D'autres Physiocrates (Beudeau, Le Trosne, Mirabeau) ont sans doute bénéficié de l'enseignement de Quesnay – même si dans ce cas, les précisions manquent sur la teneur de son apport. Le cas des ouvrages de Mirabeau est le plus significatif, car la collaboration, ici, est profonde et durable : « au vu des manuscrits, la paternité du *Tableau économique* avec ses explications (1760), de la *Théorie de l'impôt* (1760) et de la *Philosophie rurale* (1763) mérite discussion » (p. xxiii). Enfin, la dernière série de documents à considérer relevait des textes qui n'ont jamais été imprimés sous une forme ou sous une autre du vivant de l'auteur – les plus célèbres étant les articles « Hommes » et « Impôts » destinés à l'*Encyclopédie*, mais que l'auteur retira avant publication.

Au regard de ces textes qui s'échelonnent de 1747 à 1769, les éditeurs ont choisi de privilégier un classement thématique : le corpus est distribué en six dossiers dont l'ordre interne

est chronologique. Le premier regroupe les écrits « plus strictement philosophiques » ; le second, les « écrits économiques rédigés avant le *Tableau économique* » ; suivent les textes concernant l'histoire du *Tableau économique*, ceux qui concernent la *Philosophie rurale* ; enfin les deux derniers dossiers rassemblent les articles polémiques imprimés dans les revues physiocratiques ; en dernier lieu, la correspondance de Quesnay est accompagnée d'un appareil critique.

Il convient de rendre hommage à cette magnifique entreprise éditoriale qui respecte scrupuleusement les exigences de rigueur que l'on est en droit d'attendre d'une édition de cette ampleur ; on se réjouira tout particulièrement du travail opéré sur les manuscrits et de la mise à jour bibliographique. Qu'il soit seulement permis d'énoncer quelques réserves : la première concerne l'absence d'annotation critique, qui ne permet pas d'éclairer le contexte et les polémiques dans lesquelles s'inscrit Quesnay (en particulier, contre les « mercantilistes »). On regrettera au même titre l'absence d'une véritable introduction à l'œuvre. Comment interpréter le rôle de Quesnay dans la fondation de la « science nouvelle » de l'économie politique ? La question, aujourd'hui encore, demeure controversée¹ ; si l'on peut considérer les Physiocrates comme les fondateurs de la « science nouvelle », encore faut-il justifier cette affirmation, et mettre à jour les liens entre médecine et économie politique². Corrélativement, peut-on justifier le choix de faire de Quesnay un pur « économiste » (p. xxvii, xxix) ? La posture philosophique du Docteur, entre sensualisme et malebranchisme, méritait sans doute d'être éclairée. Ainsi aurait-il été souhaitable que l'*Essai physique sur l'économie animale*, présenté par P. Mengal, soit accompagné d'une présentation plus substantielle : qualifier Quesnay de « lecteur critique de Locke et partisan modéré de Malebranche », ou de « continuateur de la tradition médicale de la fin du XVI^e siècle » (p. 5) ne permet pas de prendre la mesure de son originalité, ni de trancher la question, très controversée là encore, de ses rapports à Malebranche³. Enfin, la qualification de pur « économiste » attribuée à Quesnay paraît d'autant plus risquée que certains de ses textes, comme *Le Despotisme de la Chine* comprennent indissociablement des développements sur l'impôt et d'autres relatifs à la politique, la religion, la morale, les sciences ou les lettres – entrelacs trahissant la situation ambiguë de Quesnay qui se prétend fondateur d'une « science nouvelle » alors même que l'économie, de son temps, ne bénéficie pas du statut de savoir autonome⁴.

¹ Voir C. Larrère, *L'Invention de l'économie au XVIII^e siècle*, Paris, P.U.F., 1992.

² Ph. Steiner, *La « science nouvelle » de l'économie politique*, Paris, P.U.F., 1998.

³ Voir A. Kubota, « Quesnay disciple de Malebranche », dans *François Quesnay et la Physiocratie*, Paris, INED, 1958 ; C. Larrère, « Malebranche revisité : l'économie naturelle des Physiocrates », *Dix-huitième siècle*, 1994. L'hypothèse du malebranchisme de Quesnay est contestée par Ph. Steiner, *op. cit.*, p. 37-48, au profit d'une interprétation sensualiste.

⁴ Sur le statut de l'économie politique au XVIII^e siècle, nous nous permettons de renvoyer à notre *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, Paris, Champion, 2006.

Céline SPECTOR.